DEPOT DU A 2454 DU 21 AVR. 2011

CARRE RESTAURATION
Société par actions simplifiée au capital de 660 400 euros
51, rue Bonnabaud
63000 CLERMONT FERRAND

378 724 629 RCS CLERMONT FERRAND

DECISION DU PRESIDENT
DU 24 FEVRIER 2011

PROCES VERBAL

Le vingt quatre février deux mille onze, au siège social.

Le Président, conformément à l'article 4 des statuts l'habilitant à prendre seul cette décision dès lors que le siège est déplacé à l'intérieur du département,

DECIDE :

1- Le transfert du siège social à CLERMONT-FERRAND (63000) – rue Georges Besse – ZAC du Brézet Est et ce, à compter de ce jour.

2- En conséquence de ce qui précède, l'article 4 des statuts est modifié ainsi qu'il suit :

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL
«
« Le siège social est fixé :
«
« *Z.A.C. du Brézet Est - Rue Georges Besse – (63000) CLERMONT FERRAND*
«
« Il peut être déplacé ... (le reste est inchangé)
«

3- Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce qui dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé, après lecture, par le Président.

Le présent procès-verbal sera couché sur le registre des délibérations.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

M. Olivier CARRE